



DGA Vie locale et citoyenneté
Direction Politique de la ville et animation du territoire
Service Animation du territoire

Compte rendu des échanges
Conseil de quartier Centre-Ville - Cordon
Mardi 10 décembre 2024

Élu.es :

- Sidonie Baignères adjointe à la Démocratie locale et citoyenne
- Michèle Coadic déléguée au Dialogue citoyen
- Sébastien Zonghero, délégué à l'Aménagement
- Xavier Duploux, élu du quartier, adjoint au Développement économique

Ordre du jour :

- ❖ Présentation de l'École de la transition écologique et solidaire (Etes)
- ❖ Avancement des travaux place Jean Jaurès
- ❖ Retour sur l'atelier de concertation dédié aux kiosques à journaux

Présentation de l'École de la transition écologique et solidaire (ETES)

Ce projet de ressourcerie solidaire est travaillé depuis 3-4 ans mais est actif depuis un an environ. Le principe est de récolter tout objet susceptible d'être remis à la vente, à l'exception des objets dangereux (armes...). ETES fournit des biens et des services durables, visant à limiter la consommation et le gaspillage de ressources naturelles (matières premières, eau, énergie) tout en réduisant la production de déchets. Implantée dans une partie de l'ancienne école Bachelet (locaux de 1 200 m² environ), l'association adopte ainsi un modèle économique « circulaire » pour encourager des habitudes de consommation plus respectueuses de l'environnement.

L'activité de l'association repose sur 4 piliers :

- la collecte
- le tri et la valorisation
- la redistribution avec ventes de biens
- la sensibilisation pour développer de nouvelles habitudes de consommation

Outre ses activités de vente de produits de seconde main, l'association mène différents ateliers pour apprendre à bricoler, à réparer ses objets, à faire du jardinage urbain... ou œuvre en tant que point de collecte et de consigne locale.

A ce jour, ETES a récolté 10 tonnes de biens, vêtements, livres... et réalisé 8 000€ de chiffre d'affaires.

Le conseil d'administration est composé de six associations audonniennes partenaires : *l'Atelier solidaire*, le *Casm* (Comité Audonien Solidarité Militant), *Joli mai*, la Régie des quartiers, *Le tipi audonien* et *Zero waste Saint-Ouen*.

Le soutien financier de la Ville mais aussi de Plaine Commune, du Syctom et de la Région permettent de salarier des personnes et d'être ouverts les mercredis, jeudis, vendredis et samedis. Les autres jours seront consacrés à de l'accueil social. Le Syctom apporte 100 000€ sur 3 ans et Plaine Commune 20 000€ de fonctionnement par an.

Si vous souhaitez être bénévole, vous rendre sur place ou en savoir plus :

ETES, 14 rue Alexandre Bachelet

Email : etes.saintouen@gmail.com

Instagram : @ETES_SaintOuen

Pour combien de temps ETES est-elle à Bachelet ?

Le bail est de 3 ans, en espérant pérenniser ce projet en cœur de Saint-Ouen. A terme, la végétalisation de la cour pourrait être proposée.

Que va devenir le site de l'école ? Peut-on en faire un espace vert ?

Des études devront être lancées pour imaginer la suite. En l'état, rien n'est acté et la réflexion est en cours.

L'école du climat occupe une partie de l'école. Existe-t-il des liens avec ETES ?

Les deux associations sont complémentaires. L'école du climat permet de sensibiliser, former des jeunes à devenir des experts et des porte-paroles de la transition écologique. C'est fondamental lorsqu'on connaît les questions les questions de logement fortement occupés et parfois exigus, phénomène répandu en ile-de-france. On leur apprend à mieux maîtriser les consommations d'énergie, d'eau, à réduire les factures et à moins consommer. La ressourcerie ETES s'inscrit dans cette continuité d'actions de formation.

L'association travaille-t-elle avec la Semiso, notamment pour les questions de dépôt sauvage ?

ETES est en lien avec la Semiso et d'autres bailleurs de Saint-Ouen pour venir retirer des meubles chez les particuliers par exemple, y compris ceux volumineux. Tout particulier peut également solliciter ETES lorsqu'il souhaite se débarrasser de mobiliers dont il n'a plus l'usage.

Nous appartenons au Comité Eco¹ également, qui permet aux partenaires de l'économie sociale et solidaire du territoire de travailler ensemble et de faire des échanges avec la monnaie locale, l'Eco. Cette monnaie bénéficie aux partenaires locaux et permet de bénéficier d'avantages chez les partenaires référencés ESS.

Des fêtes ont lieu le week-end près de l'école Bachelet. Cela va-t-il cesser ?

Une salle polyvalente est mise à disposition d'habitant.es pour des fêtes, anniversaires... Ceci est temporaire, le temps qu'une salle rue des Rosiers ouvre. En attendant, les horaires de la salle polyvalente utilisée vont être revus afin de finir plus tôt et les organisateurs de fêtes devront s'engager à rester respectueux du voisinage.

Avancement des travaux place Jean Jaurès

Après une première phase, place de la République, les travaux se poursuivent avec l'enjeu de végétaliser encore davantage et valoriser les platanes, dont certains sont remarquables. Cette place est plus un passage qu'une destination aujourd'hui. A terme, ce sera un endroit en capacité d'accueillir des activités festives et de marché ainsi qu'une aire de jeux et des revêtements de sol avec du sable stabilisé, comme au square Marmottan. Des brumisateurs et arceaux vélos seront mis en place pour favoriser l'activité des familles sur place.

La première phase de chantier concerne l'ancien parking de la mairie, puis s'attaquera au cœur proprement dit pour finir avec le barreau sud d'ici mi 2025.

La rue Diderot est requalifiée et sera en sens unique depuis l'avenue Gabriel Péri avec la possibilité d'avoir un contresens cyclable. Configurée en zone 30km/h, ceci doit apaiser la circulation automobile.

Le tunnel du barreau sud est particulièrement sale. Comment y remédier ?

Cette partie sera réouverte à la circulation ce qui entraînera moins de mésusages. le mobilier urbain installé sera déplacé ailleurs.

¹ <https://plainecommune.fr/projets/comite-eco/>

Les véhicules chantiers, opérant près du collège ne sont-ils pas dangereux ?

Les opérateurs savent opérer en milieu urbain et mener ces opérations avec du public qui déambule à proximité. La Ville suit avec attention pour limiter les risques et les nuisances.

Que devient la patinoire ?

C'est aujourd'hui un lieu culturel pour des expositions temporaires. Des consultations vont être lancées cependant afin d'imaginer une exploitation en espace culturel permanent. Le système de refroidissement de la patinoire coûte 7M€ par an à la Ville en fonctionnement et il n'est pas possible d'homologuer cette infrastructure en lieu de compétition. Une suite reste à imaginer.

Les pistes cyclables sur la place de la république reçoivent des critiques, paraissant mal conçues et dangereuses pour cyclistes et piétons.

La Ville travaille avec les associations cyclistes pour renforcer la place des mobilités douces dans l'espace public. Nous entendons les remarques et tâcherons de renforcer la signalétique et les marquages vélos. Outre ces aspects techniques, cela pose la question d'une culture du partage de l'espace, comment les divers modes de mobilité cohabitent ensemble dans un espace contraint. Piétons et cyclistes doivent apprendre à adapter leur comportement.

Devenir du kiosque à journaux sur la rue du Dr Bauer (arrêt de bus rue de l'union)

Un atelier mené le 29 octobre dernier a permis de réfléchir à des pistes d'action alors que le modèle des kiosques vendant uniquement des journaux paraît dépassé. Le kiosque rue du docteur Bauer doit ainsi être l'objet d'une nouvelle affectation.

Saint-Ouen n'est pas propriétaire des kiosques mais peut apporter des projets et les faire avancer, d'autant que ces mobiliers ont une dimension patrimoniale à laquelle nous sommes attachés.

Plusieurs idées sont en ébauche, notamment 2 projets de fleuriste en phase d'étude, proposés par des habitants.

Un service de conciergerie a été imaginé par l'atelier de travail, projet intéressant mais dont le modèle économique reste à déterminer et personne ne s'est manifesté dans ce sens à ce jour.

Un service de santé souhaité par certains habitants est exclu car trop contraignant en termes de condition d'accueil.

Un kiosque est une offre complémentaire à une boutique traditionnelle, qui elle, demande des investissements et aménagements coûteux. Un kiosque permet un entrepreneuriat local de proximité, plus souple, moins exigeant en termes de normes également. Les conditions de travail peuvent être améliorées, notamment l'accès à des sanitaires pour l'exploitant. Cela sera étudié par la Ville avec un porteur de projet éventuel.

En l'état, toute idée/initiative sera écoutée par le service Commerce.

Si vous souhaitez plus d'informations ou souhaitez soumettre une idée : commerce@mairie-saint-ouen.fr

Pour tout besoin d'information :

Sirine Belkhiri : sbelkhiri@mairie-saint-ouen.fr / 06 14 64 86 86

Benoit Angelini : bangelini@mairie-saint-ouen.fr

Et retrouvez l'ensemble des compte rendus, documents de présentations et informations sur <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/>